

DRC 4596 – L'ordre juridique innu

Professeure Sophie Thériault

Été 2023 – 2 au 10 août 2023

Description du cours :

Appréhension des traditions juridiques innues en territoire innu (*Nitassinan*) au moyen d'entretiens avec les aînés et d'autres porteurs du savoir. Vision innue du monde. Oralité et écriture. Rapports avec la terre, gestion des conflits, relations familiales et communautaires. Gouvernance et processus décisionnels au sein des communautés innues. Transformation et continuation de l'ordre juridique innu. Affirmation de la juridiction innue et des droits ancestraux. Interactions entre l'ordre juridique innu et le droit étatique.

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, les étudiants et les étudiantes seront en mesure de :

- Reconnaître la diversité des traditions juridiques au Canada, en particulier le droit autochtone, le droit civil et la common law;
- Nommer et expliquer des notions fondamentales de l'ordre juridique innu en matière foncière et familiale, de même qu'en lien avec la gouvernance et la résolution des conflits;
- Nommer, expliquer et contraster des valeurs, principes, règles, acteurs et processus propres à l'ordre juridique innu et au droit étatique;
- Reconnaître et expliquer la nature et certains effets des interactions entre l'ordre juridique innu et le droit étatique;
- Reconnaître et agir conformément aux savoir-être et savoir-faire attendus en contexte autochtone.

Méthode d'enseignement

Le droit innu sera appréhendé à partir d'enseignements prodigués par des aînés et d'autres porteurs du savoir en territoire innu, plus précisément au Musée Shaputuan situé à Uashat (à la limite ouest de la ville de Sept-Îles sur la Côte Nord). Le cours se déroulera essentiellement sous forme de séminaire et reposera sur une participation active et respectueuse des participants et participantes.

Méthodes d'évaluation

1. Participation en classe : 20%

La participation attendue implique, il va de soi, la présence au cours, mais également l'écoute attentive et la participation active et respectueuse aux échanges.

2. Journal de bord : 60%

Vous noterez ce qui s'est passé chaque jour (environ 500 mots par journée de cours, ou approximativement une page à interligne simple ou deux pages à interligne double, police de caractère 12). Le récit doit être à la fois descriptif (ce que l'on a entendu) et réflexif (ce que l'on a découvert : les idées, prises de conscience, émotions et autres réactions suscitées par les enseignements).

À la fin du cours, vous rédigerez un texte suivi portant sur les éléments les plus importants à retenir (soit une synthèse de l'ensemble du cours). Le texte reflétera la compréhension que vous avez eu de la matière enseignée, tant des présentations que des textes mis à votre disposition aux fins du cours (environ 2500 mots, soit approximativement cinq pages à interligne simple ou dix pages à interligne double, police de caractère 12). Il est important aux fins de cet exercice de faire des liens entre les différents enseignements : vous ne devez pas simplement reprendre le contenu de votre journal de bord quotidien.

Votre journal de bord doit être transmis par voie de courriel à la professeure (sophie.theriault@uottawa.ca) le ou avant le **20 août 2023**.

3. Examen maison : 20%

Vous devrez répondre à une question parmi celles qui vous seront suggérées dans un texte suivi d'environ 500 mots (approximativement une page à interligne simple ou deux pages à interligne double, police de caractère 12). Les questions seront conçues de manière à susciter chez vous une réflexion prospective (tournée vers l'avenir) à partir de la matière vue durant le cours.

La réponse à l'examen maison doit être transmise par voie de courriel à la professeure (sophie.theriault@uottawa.ca) le ou avant le **20 août 2023**.

Principaux instruments de travail

Un recueil de cours est destiné à servir de guide introductif aux propos de la professeure et aux entretiens avec les aînés et les autres intervenants.